

SCRIME - LABRI

Bât [A37]

contact-scrime@labri.fr

Tél. : +33 (0)5 40 00 29 85

Compte-rendu
Réunion préparatoire du Conseil Scientifique et
Artistique élargi du SCRIME
Mardi 12 juillet 2016 à 14h
Salle 71 - LaBRI (bât A30) - Université de Bordeaux

Ordre du jour :

Définir les missions, compétences, et la constitution du COSA élargi sur le plan artistique, et proposer un directeur artistique.

Présents :

Patrice Dugornay, François-Xavier Féron, Christophe Havel, György Kurtàg, Edgar Nicouleau, Jean-Michel Rivet, Laurent Soulié, Marc du Mas de Paysac, Pierre Cochard, Annick Mersier, Myriam Desainte-Catherine

Excusés :

Jean-Luc Portelli, Jean-Louis Agobet, Philippe Guillem

Myriam Desainte-Catherine informe les participants que le comité de pilotage (COFIL) du SCRIME a décidé que le SCRIME devait se doter d'un comité scientifique et artistique élargi. En effet, la direction artistique ayant manqué de moyens cette année, notamment de temps et de compétences pour effectuer toutes les tâches que le SCRIME attendait d'elle afin de pouvoir réaliser la saison artistique, l'idée est de confier les aspects opérationnels qui incombent à la direction artistique à un COSA élargi et de confier l'animation de ces travaux à un directeur artistique. La constitution de ce COSA élargi sera proposée lors de la prochaine réunion du COFIL du SCRIME en novembre.

Deux réunions du côté scientifique ont déjà eu lieu séparément pour des raisons de disponibilité des collègues et la partie scientifique est déjà constituée. L'objectif est de terminer ces travaux préliminaires avant les vacances pour pouvoir commencer à travailler dès la rentrée, même de façon non officielle jusqu'au prochain COFIL.

Il s'ensuit un tour de table où chaque participant se présente:

- Jean-Michel Rivet, compositeur de musique électroacoustique, participe aux activités pédagogiques et organise les concert-rencontres, un des fondateurs du SCRIME
- Patrick Dugornay, directeur de Rock & Chanson musiques actuelles et partenaire du SCRIME sur plusieurs projets d'ordre pédagogique ou de recherche
- Edgar Nicouleau, compositeur de musique électroacoustique, professeur au CRR d'Angoulême, créateur du DU (Diplôme Universitaire) de création sonore et composition électro-acoustique de niveau master, et un des fondateurs du SCRIME
- György Kurtàg coordinateur Art & Sciences au SCRIME et un des fondateurs du SCRIME
- François-Xavier Féron, musicologue étudiant les musiques électroacoustiques principalement savantes mais aussi d'autres esthétiques adoptant une démarche artistique et non commerciale (jazz musique actuelles), pilote les concerts du SCRIME des Campulsations
- Annick Mersier, secrétaire administrative et financière au SCRIME, et aussi compositrice de musique électroacoustique
- Pierre Cochard Réalisateur en Informatique Musicale, ingénieur au SCRIME, fait le pont entre les scientifiques qui développent les logiciels et les artistes qui les utilisent, accompagne les résidences, programme des contenus artistiques en sound design.
- Marc du Mas de Paysac, responsable pédagogique de Rock & Chansons, travaille avec Philippe Guillem lors de la semaine du son sur les boîtes électriques.
- Christophe Havel, compositeur de musique électroacoustique, professeur au CRR de Bordeaux, un des fondateurs du SCRIME.
- Laurent Soulié compositeur de musique électroacoustique, professeur au CRR de Bordeaux en composition et en analyse, participe aux activités pédagogiques, un des fondateurs du SCRIME.

Myriam Desainte-Catherine revient sur la constitution du COSA élargi. Celui-ci doit réunir les compétences nécessaires pour mener à bien les projets du SCRIME. Christophe Havel demande des précisions sur ce COSA élargi. Celui-ci étant basé sur un comité scientifique et un comité artistique, sera-t-il l'union des personnes constituant les deux comités, ou bien est-ce que ce seront des représentants de ces comités qui constitueront ce COSA élargi. Une discussion s'engage sur ce sujet et il est envisagé, en raison du nombre important de participants (une vingtaine)

d'organiser seulement une ou deux réunions plénières par an et de constituer des COSA restreints, avec des représentants compétents selon les sujets abordés et provenant des comités scientifiques et artistiques. Il faudra faire un calendrier des activités et des réunions des COSA restreints et parfois inviter des partenaires (Rocher de Palmer, OARA, Forum) selon les besoins.

Une discussion s'engage sur le document listant les missions et les tâches du COSA élargi et quelques critiques sont apportées. Les premiers travaux du COSA élargi sont évoqués : mettre en place une méthode de travail, travailler sur l'image du SCRIME (quelle image et comment la rendre visible), nécessité de commencer par une présentation de tous les projets en cours et les nouveaux projets, discuter des critères de choix des projets concernant la recherche et la création artistique. Les lignes esthétiques sont évoquées : musique électroacoustique, vidéo-musiques, musiques mixtes, et aujourd'hui ouverture aux musiques expérimentales, musiques improvisées, et d'autres arts. Il est nécessaire de ne pas se limiter à une seule ligne esthétique car il faut pouvoir produire les oeuvres issues de la recherche.

On passe ensuite à la question de la direction artistique. Myriam Desainte-Catherine annonce que Jean-Louis Agobet n'a pas souhaité continuer son mandat dans ces nouvelles conditions et que Edgar Nicouleau est candidat. Une discussion s'engage sur cette candidature. Christophe Havel précise qu'il pense que Jean-Luc Portelli est attaché à ce que le directeur artistique soit un professeur du CRR. Myriam Desainte-Catherine répond qu'elle lui a fait un message pour l'informer de la candidature d'Edgar et de son avis très favorable mais n'a pas reçu de réponse. François-Xavier Féron fait remarquer qu'il y a des professeurs du CRR dans le comité. Plusieurs participants interviennent alors en faveur de la candidature d'Edgar Nicouleau et l'ensemble des participants se prononce alors en faveur de cette candidature. Il est décidé d'essayer d'avancer le COPIL en octobre pour régler cette question au plus vite et pouvoir travailler officiellement.

Les participants ne souhaitant pas en rester uniquement sur ces questions administratives, on commence à évoquer les travaux de la rentrée.

- On parcourt toute la liste des événements, et quelques améliorations sont proposées. Notamment, faire un concert scolaire dans l'après-midi du concert-rencontre de la semaine du son, avec rencontre parents enfants au forum ou à Hémicyclia avec Rock & Chansons, puis dédier le 5ème concert-rencontre à Rock & Chansons. La communication de ces événements auprès des élèves de Rock & Chansons est évoquée : la meilleure solution semble être l'affichage ou des flyers. Commencer à distribuer le 3 septembre au forum des assos de Talence.

- Il est envisagé de rédiger avec Rock & Chanson le projet des boîtes électriques, avec un programme sur 2 à 3 ans d'expérimentations, évaluer les ressources nécessaires, faire une réunion de travail en septembre sur le programme de recherche. Il est envisagé la réalisation de capteurs par les enfants dans les classes. Pour ce faire le fablab de l'ENSEIRB-Matmeca est évoqué.

Description du COSA élargi et de ses missions

Direction générale

Mission générale : gestion du personnel, du matériel, des locaux et du budget.

- Responsable du personnel : entretiens professionnels, suivi des carrières, des horaires et des congés.
- Responsable des locaux : gestion des besoins, entretien, sécurité, organisation et installation des lieux et des équipements, accès aux artistes et non permanents.
- Responsable du matériel : entretien, politique d'équipement, politique de prêt.
- Responsable du budget : établissement du budget prévisionnel avec les directions scientifique et artistique, suivi du budget, contrôle des dépenses.
- Responsable des demandes de subventions : établissement des dossiers de demande de subvention, rapports d'activités annuels.

Coordination Art et Science

Mission générale : coordination des aspects art, science et technologie des projets du SCRIME.

- . Direction des aspects techniques et artistiques des résidences A&S et des actions pédagogiques.
- . Stratégie d'équipement en matériel de création artistique pour la réalisation de projets du SCRIME.

Comité scientifique et artistique élargi

Le COSA élargi propose la politique scientifique et artistique du SCRIME et la stratégie de valorisation des projets en adéquation avec les moyens du SCRIME. Les missions opérationnelles suivantes sont assurées par les membres de ce comité :

- Sélection des projets A&S, cadrage scientifique, artistique et logistique des résidences, suivi et évaluation des projets en cours.

- Stratégie d'équipement en matériel de recherche scientifique et de création artistique pour la réalisation des projets du SCRIME.
- Veille appels à projets, veille technologique, constitution de réseaux d'acteurs partenaires du SCRIME.
- Pilotage des actions de rayonnement, sensibilisation grand public et des actions pédagogiques.
- Stratégie d'équipement en matériel de création artistique pour la réalisation de projets du SCRIME.
- Participation à l'élaboration des rapports d'activité et des dossiers de demande de subvention.

Comité scientifique

- Stratégie de publication scientifique, pilotage de conférences, séminaires, invitations.
- Stratégie d'équipement en matériel de recherche scientifique pour la réalisation des projets du SCRIME.
- Pilotage scientifique des actions de rayonnement, de sensibilisation grand public, et des actions pédagogiques, création d'enseignements dans les établissements partenaires.

Direction scientifique

- Pilotage du comité scientifique : organisation des réunions et rédaction des compte-rendu.
- Participation aux travaux du comité scientifique et suivi.
- Représentation de la structure auprès des tutelles, partenaires et réseaux culturels et scientifiques régionaux, nationaux et internationaux.

Comité artistique

- Stratégie de production des oeuvres, pilotage de concerts, séminaires, invitations et politique de commandes artistiques, définition de ligne graphique pour la communication.
- Pilotage artistique des actions de rayonnement, sensibilisation grand public et des actions pédagogiques.
- Stratégie d'équipement en matériel de création artistique pour la réalisation de projets du SCRIME.

Direction artistique

- Pilotage du comité artistique : organisation des réunions et rédaction des compte-rendu.
- Participation aux travaux du comité artistique et suivi.
- Représentation de la structure auprès des tutelles, partenaires et réseaux culturels et scientifiques régionaux, nationaux et internationaux.